

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Drenand / J.P. Barthelemy



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir :

www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**



Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire

PATRIMOINE

CHENU

Sur un promontoire au centre du bourg se dresse la grange dîmière du XIIIe siècle, restaurée par la municipalité et classée au titre des Monuments Historiques. Jusqu'à la Révolution, les paysans venaient déposer au rez-de-chaussée la dîme, soit un dixième de leurs récoltes. Le bâtiment a servi de logis, à partir du XVe siècle (traces de cheminées et grandes baies gothiques). On y rendait également la justice, ce qui prouve l'im-

portance du site. Aujourd'hui, le bâtiment est utilisé comme salle des fêtes ou d'expositions.



© OTVL



Circuit du Viaduc Chenu

1 H 15

4,6 km

Une jolie balade à travers les siècles : partant d'architectures médiévales (église Saint-Martin, grange dîmière), passant en vue des châteaux de la vallée que longe la première ligne droite qui vous mène à l'ancienne gare, vous arrivez aux points de vue offerts par le grand dénivelé qu'enjambe le viaduc ferroviaire. Puis des sentiers forestiers vous rempliront les yeux de nature et, en saluant de vieux arbres remarquables (chêne, châtaignier-squelette, gros têtards aux troncs creux), vous reconduiront jusqu'au bourg.

SITUATION

Chenu - Sarthe.
À 15 mn de Montval-sur-Loir.

PARKING

Parking de l'église. N 47.61272 °,
E 0.33823 °



Code de balisage PR®
FFRandonnée

— Bonne direction

— Changement de direction

X Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• La grange dîmière - le Viaduc de Chenu - Le château du Paty - L'arboriculture du secteur.

BALISAGE

Jaune.



• Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.



Comité

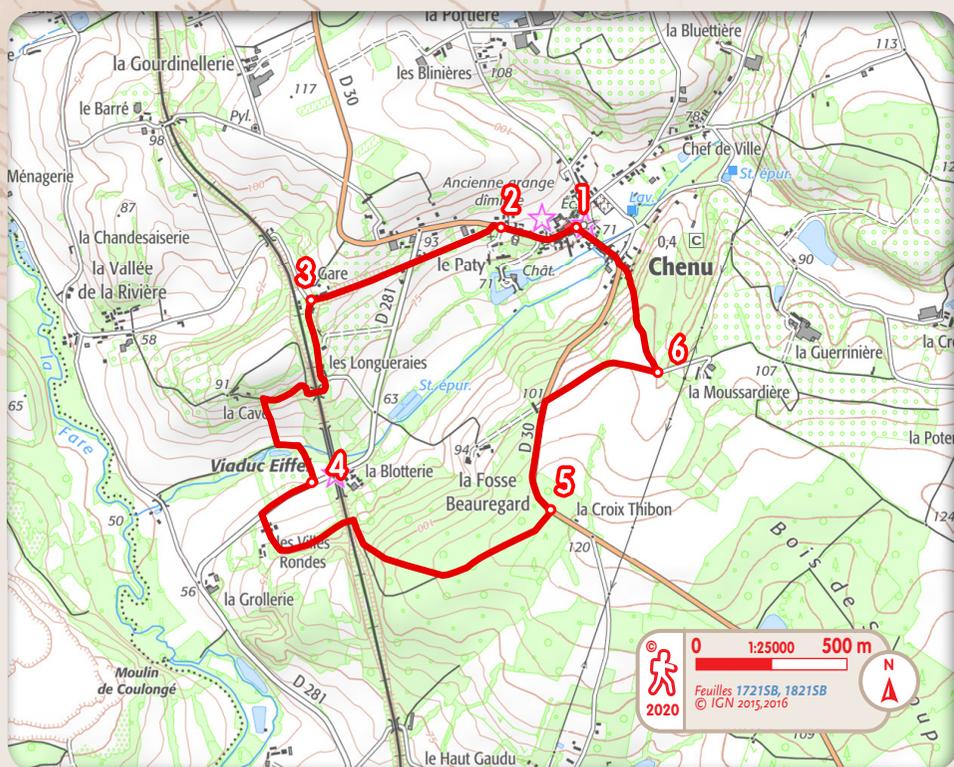
• Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr, www.sarthe.ffrandonnee.fr ou Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© OTVL

PR

Circuit du Viaduc



ENVIRONNEMENT

SURICATE

Soyez acteur de la qualité de parcours de randonnée !

"SURICATE" vous permet de nous signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer lors de vos activités sportives et de loisirs de nature.

Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants...

Remplissez le formulaire, disponible à cette adresse :

<http://sentinelles.sportsdenature.fr/>
 Votre signalement sera alors traité dans les plus brefs délais !



© FFR

FFRandonnée
 les chemins, une richesse partagée
 Sarthe

Vallée
 du
 Loir

- 1** Au départ à l'église Saint-Martin, prendre la direction de Saint-Germain d'Arcé (D 30). Passer la Mairie (plan des circuits de la commune), l'école et la Grange Dîmière de la Merrie.
- 2** Laisser sur la gauche la ferme du Paty. Prendre la première route à gauche (avenue de la Gare). Continuer tout droit en direction de l'ancienne gare (ne pas prendre la D 281).
- 3** À la gare, prendre à gauche vers les Longueaies. Passer le lieu-dit les Longueaies. À l'intersection, continuer tout droit sur le chemin puis passer sous la ligne de chemin de fer. Au chemin privé, prendre le sentier légèrement sur la gauche (vue sur le viaduc). Descendre ce chemin et rejoindre la route par la gauche.
- 4** Arrivé sur la route (D 281), s'engager sur la droite (300 m) puis tourner à gauche au lieu-dit les Villes Rondes. Ce qui était une partie enrobée au départ devient un chemin. Obliquer ensuite sur la gauche. Traverser la voie ferrée tout droit. Suivre un chemin sous bois pendant 800 m.
- 5** Arriver à la route, prendre à gauche sur 400 m (point de vue à nouveau sur le viaduc). Prendre ensuite la première route sur la droite. Longer le verger et le champ suivant.
- 6** Prendre le chemin à gauche. Passer le sous-bois en continuant tout droit afin d'être de retour à Chenu. Rejoindre l'église face à vous.



© cdrip72